POLYVIA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 novembre 2025

Suppression de la taxe sur les emballages plastiques : Polyvia salue le vote de l'Assemblée nationale

Polyvia, syndicat national des industriels de la plasturgie et des composites, salue le vote des députés ayant mené à la suppression de la « taxe sur les emballages plastiques » du PLF 2026 et réaffirme sa volonté de travailler, en étroite collaboration avec le Gouvernement et l'ensemble des parties prenantes, à l'accélération de la circularité des emballages plastiques et en particulier à l'augmentation du recyclage de ces produits. Polyvia appelle les décideurs publics à privilégier des solutions structurelles plutôt qu'un empilement fiscal inefficace.

Les députés, en supprimant la « taxe sur les emballages plastiques » qui prévoyait un impôt de répartition à la charge des éco-organismes calculé sur la même base que la contribution à l'Union européenne, permettent à la filière de poursuivre sa transition vers une économie circulaire sans ajouter de nouvelle charge fiscale inefficace.

La suppression de la « taxe sur les emballages plastiques » permet d'éviter les risques économiques pour la filière et les consommateurs. En effet, un tel dispositif aurait obligé les metteurs en marché à choisir entre (a) importer des résines plastiques ou emballages en plastique produit dans des pays à bas coût, de moindre qualité et (b) faire supporter l'augmentation de l'écocontribution aux consommateurs français. Au-delà d'un risque d'inflation de tous les emballages plastiques, la taxe risquait également de favoriser la substitution de ces emballages par des emballages alternatifs quand bien même ceux-ci seraient moins vertueux sur le plan environnemental.

Polyvia rappelle par ailleurs que la **taxe envisagée** par le gouvernement **n'aurait pas permis d'améliorer les performances de recyclage des plastiques**. La mauvaise performance de la France en matière de recyclage des emballages plastiques résulte principalement d'un déficit de tri et d'une collecte perfectible. Ces domaines relèvent de l'action publique et du comportement citoyen, et non des industriels français, déjà fortement engagés dans l'économie circulaire.

Polyvia appelle ainsi à soutenir l'incorporation de matières recyclées et demande spécifiquement aux pouvoirs publics de mettre en place de nouvelles mesures visant à renforcer le tri et la collecte pour tous les emballages plastiques.

Polyvia réaffirme la disponibilité et la volonté de la filière à travailler sur des solutions pragmatiques et performantes pour améliorer le recyclage des emballages plastiques, à l'image du bonus à l'incorporation de matières plastiques recyclées récemment instauré.

Xavier Chastel, directeur général de Polyvia ajoute « *Le vote de l'Assemblée nationale est une première étape encourageante qui prouve que les députés ont bien compris les enjeux. Nous devons augmenter le volume d'emballages plastiques recyclés en travaillant collectivement avec les collectivités, les metteurs en marché, les recycleurs et les éco-organismes, et une nouvelle taxe ne nous rapproche pas de cet objectif. Nous invitons maintenant les sénateurs à confirmer ce vote de l'Assemblée et à se prononcer en faveur de la suppression de cet impôt déguisé.* »

À propos de Polyvia :

Polyvia est le syndicat national des industriels de la plasturgie et des composites. La filière compte environ 4000 entreprises, soit plus de 210 000 salariés principalement issus de PME, pour un chiffre d'affaires de 76 milliards d'euros. Polyvia accompagne et soutient ses entreprises adhérentes dans toutes leurs problématiques économiques, industrielles, sociales et d'innovation. Nous les aidons à se transformer pour répondre aux enjeux technologiques, environnementaux et sociétaux. Notre organisation professionnelle œuvre aussi à la représentation et la promotion des intérêts des professionnels auprès des pouvoirs publics et à l'explication et la pédagogie de leurs métiers et de leurs atouts. polyvia.fr

Service de presse
Agence Rumeur Publique
Jérôme Saczewski, Célia Forest, Lolita Tcaci, Arthur Barbier
polyvia@rumeurpublique.fr